



Résiliation chez un opérateur

Par **MB35**, le **17/05/2011** à **17:00**

Bonjour,

Avant toute démarche, je souhaiterais avoir un conseil.

Je suis abonnée à l'opérateur Orange, pour cause de la hausse de la TVA, J'ai résiliée mon contrat par lettre recommandée avec accusée de réception.

Trois après je reçois la confirmation de ma résiliation.

Mais orange continuent à prélever sur mon compte bancaire.

Les appelant pour y remédier, ils ne voient aucune traces de ma résiliation et refusent que je leur envoie ma confirmation de résiliation. Rien à faire, je désespère, ils finissent par me raccrocher au nez ne sachant quoi me répondre. Lorsque je vais en agence il arrive exactement la même chose.

Je précise bien que j'ai résilier avant le 31 avril 2011.

En l'attente impatiente de l'un de vos conseils et en vous remerciant.

Cordialement